



Informations sur la participation aux NWG HB 2024

Le contenu du document suivant donne un aperçu des conditions de participation aux NWG HB 2024. Elles permettent aux groupes sportifs de s'intéresser suffisamment tôt à une éventuelle participation et de bien se préparer sur le plan sportif, personnel et organisationnel.

Groupes et personnes	
Délégation	Une délégation comprend tout·e·s les participant·e·s d'une même institution et est composée d'au moins un groupe sportif. Chaque délégation est considérée comme une unité et est conduite comme telle, par exemple lors du défilé de la cérémonie d'ouverture. Chaque délégation reçoit sa propre pancarte de défilé. Une délégation peut se composer de plusieurs groupes sportifs.
Groupe sportif	Un groupe sportif se constitue des sportives et sportifs d'une même discipline.
Participant·e·s	Sont considéré·e·s comme participant·e·s: les sportives et sportifs, Unified Partner, coaches / accompagnant·e·s, Additional Staff. Ces personnes doivent être affectées à une discipline. Les coaches inscrits assument également les fonctions de Head Coach (un par groupe sportif) ou de Head of Delegation (un par délégation).
Sportive et sportif	Un sportif ou une sportive SOSWI est une personne en situation de handicap mental ou multiple qui pratique régulièrement un sport et, si possible, participe déjà à des compétitions Special Olympics.
Unified Partner (UP)	Un UP est une personne indispensable pour que le sportif ou la sportive puisse pratiquer son sport (uniquement pour certaines disciplines sportives Unified, comme le curling). Les Unified Partner sont considérés comme des sportives et sportifs.
Coach	Le coach ou les accompagnant·e·s accompagnent les sportives et sportifs à la compétition et les encadrent sur place. Il ou elle connaît les besoins particuliers de ses sportives et sportifs et en assume la responsabilité.
Additional Staff (AS)	L' AS est un accompagnateur ou une accompagnatrice supplémentaire dans une délégation pour les sportives et sportifs nécessitant un suivi particulièrement intensif. L' AS sera inscrit·e comme coach.

Fonctions	
Head of Delegation (HoD)	Un coach inscrit assume la fonction de HoD sans affectation à une discipline. Le HoD dirige la délégation et la représente auprès de SOSWI. Il lui incombe de s'assurer que les Head Coaches et les coaches des groupes sportifs respectent les conditions de participation.
Head Coach (HC)	Chaque groupe sportif au sein d'une délégation nomme un coach expérimenté dans sa discipline comme HC responsable. Il dirige le groupe sportif lors des compétitions, participe aux réunions des coaches et est l'interlocuteur du Technical Delegate de sa discipline.
Remarque : il n'y a pas de contingent supplémentaire de participation pour ces deux fonctions.	
Participant·e·s	
a) Participant·e·s domicilié·e·s en Suisse	Les participant·e·s résidant en Suisse ou inscrit·e·s auprès d'une institution/d'un groupe sportif/d'un·e accompagnant·e suisse.
b) Participant·e·s du Liechtenstein	La procédure d'inscription est la même que pour les participant·e·s suisses. Les conditions sont les mêmes que pour les groupes sportifs suisses. Les participant·e·s SOLIE représentent le Liechtenstein.
c) Délégations officielles de différents pays	La participation se fait sur invitation. Des conditions particulières de participation s'appliquent. Le quota pour chaque pays est fixé par SOSWI. Ces participant·e·s représentent les organisations Special Olympics des pays respectifs. L'interlocuteur pour chaque délégation est le HoD.
d) Participant·e·s résidant à l'étranger	En principe, les participant·e·s venant de l'étranger sont également admis·e·s, à condition que les facteurs suivants aient été pris en compte: <ul style="list-style-type: none"> • Le SO des pays respectifs doit valider l'inscription (sera vérifié par SOSWI). • Le processus d'inscription est respecté et les frais sont payés. • Les participant·e·s représentent leur groupe sportif/institution mais pas leur pays en tant que nation. • Le nombre maximum de participant·e·s ne sera pas dépassé. • Les groupes sportifs suisses sont prioritaires.

Préparation	
Généralités	Pour faire des Games une expérience positive pour tout le monde, cela présuppose une bonne préparation et une bonne planification de la part du CO ainsi que des coaches. À cette fin, le CO propose deux séances d'information sur différents thèmes.
Présentation vidéo dès le 29 mars 2023	<p>La présentation vidéo fournit des informations précises sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le programme b) des sujets technico-sportifs (disciplines, règlements, manuels des coaches, etc.) c) les sites sportifs (où se passe quoi?) d) les offres d'hébergement e) la préinscription et l'inscription <ul style="list-style-type: none"> • La présentation vidéo est disponible en deux langues (f, a), dure environ une heure et est fortement recommandée à tous les coaches intéressés pour une préparation optimale. • La présentation vidéo (f, a) ainsi que la présentation Powerpoint (en format Pdf et en trois langues f, a, i) seront disponibles sur le site NWG HB 2024 à partir du 29 mars 2023.
Journée d'information (sur place) Samedi 16.12.2023, env. 9h30-17h00 (prov.)	<p>Cette réunion vise principalement à informer sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Informations détaillées sur le programme sportif et le programme-cadre, de l'enregistrement à la cérémonie de clôture b) Concept de transport et de sécurité sur place c) Restauration d) Visites des sites sportifs et d'accueil des événements parallèles (ville olympique, cérémonie d'ouverture) <ul style="list-style-type: none"> • La réunion se déroule en présentiel (env. 9h30-17h00), en deux langues (allemand, français) et sur inscription préalable. • Frais de participation <ul style="list-style-type: none"> ○ CHF 20.– pour le ski de fond, raquettes à neige, l'unihockey et le curling (buffet de midi inclus) ○ CHF 55. – pour le ski alpin et le snowboard (buffet de midi et forfait ski inclus) <p><u>La présence à cette journée est obligatoire pour les coaches occupant les fonctions de Head of Delegation ou Head Coaches.</u></p>

Préinscription et inscription	
Généralités	Les sportives et sportifs doivent être inscrit-e-s par leurs coaches, qui les encadreront également pendant toute la durée des NWG HB 2024. Le processus d'inscription se déroule en deux phases : la phase de préinscription et la phase d'inscription.
01.05-25.06.2023	Phase de préinscription : il faut enregistrer le nombre de places de départ pour les sportives et sportifs/ coaches/équipes pour chaque discipline. La préinscription sert à faire le point sur la demande. La préinscription ne garantit pas une place de départ, mais elle permet : <ul style="list-style-type: none"> • l'accès à des informations directes de première main (e-mails d'information avec offres, informations sur le programme, hébergements, etc.) • une inscription anticipée et définitive par rapport aux personnes sans préinscription (deux semaines avant l'annonce publique de course) Les préinscriptions peuvent être modifiées jusqu'à la date limite de préinscription.
08.11 -15.11.2023	Inscription phase I uniquement pour les personnes préinscrites ! Le nombre de personnes inscrites est désormais ferme et définitif, les changements de personnes, c.-à-d. l'échange de sportives et sportifs ou de coaches est toujours possible jusqu'au 10.12.2023 .
20.11 -10.12.2023	Inscription phase II s'il reste des places de départ libres à ce moment-là, elles seront attribuées selon le principe «first come, first served». Les personnes inscrites le 10.12.2023 dans toutes les disciplines sportives le sont définitivement et feront l'objet d'une facturation. Les changements de personne ne sont plus possibles à partir du 11.12.2023.
Info	L'inscription se fait exclusivement en ligne selon le principe «first come, first served». Il n'y a pas de critères de sélection ou de restrictions d'admission pour les groupes sportifs. Exception: en cas de dépassement du nombre maximum de personnes lors de la préinscription et dans les disciplines sportives ayant proposé trop peu de compétitions. Dans ce cas, SOSWI déterminera la participation selon les priorités suivantes: <ol style="list-style-type: none"> 1. les sportives et sportifs CH ayant déjà participé à une compétition de SOSWI 2. les sportives et sportifs CH 3. les sportives et sportifs venant de l'étranger (hors délégations invitées)

Conditions de participation	
Sportives et sportifs	<p>La participation aux NWG HB 2024 est ouverte à toutes les personnes en situation de handicap mental. L'âge minimum est de 8 ans. La condition préalable est de s'entraîner régulièrement dans leur discipline et d'être en bonne forme physique. Le cas échéant, tous les examens médicaux (p. ex. un test d'instabilité atlanto-axiale pour les sportives et sportifs trisomiques 21) ont été effectués et les mesures prises pour leur permettre de pratiquer leur discipline avec le moins de risques de blessure possible.</p> <p>Aucune adhésion à un club ni licence n'est requise pour les sportives et sportifs.</p> <p>Un sportif ou une sportive ne peut être inscrit-e que dans une seule discipline !</p>
Coaches	<p>Chaque sportif et sportive est encadré-e par un coach qui connaît les limites physiques et mentales de la personne. Le coach est responsable de l'inscription correcte et de l'accompagnement sur place de la sportive ou du sportif. Un coach peut s'occuper de plusieurs sportives et sportifs.</p> <p>La présentation vidéo, qui sera disponible en ligne à partir du mercredi 29 mars 2023, est vivement recommandée.</p>
Head Coaches (HC)	<p>Avant les NWG HB 2024, le HC est tenu* d'avoir suivi le cours de base, respectivement à partir de 2021 le module d'introduction et le module Coach de SOSWI. Cela permet de connaître la philosophie sportive ainsi que les règlements sportifs de SOSWI.</p> <p>La présentation vidéo, qui sera disponible en ligne à partir du mercredi 29 mars 2023, est vivement recommandée.</p> <p>La présence à la journée d'information du samedi 16 décembre 2023 est obligatoire pour le HC*.</p> <p>Étant donné que les listes de départ et le calendrier des compétitions sont envoyés sur téléphone portable, le HC doit disposer d'une application de messagerie (p. ex. WhatsApp) et la mettre à disposition comme canal de communication pour les informations sportives.</p>
Head of Delegations (HoD)	<p>Le HoD* doit impérativement assister à la journée d'information. Elle aura lieu le samedi 16 décembre 2023 à Haslital/Brienz. Le but de cette journée est d'informer le HoD de la situation sur place (organisation, programme, lieux et distances, possibilités de transport, etc.) et de lui permettre ainsi de bien conduire et représenter sa délégation.</p> <p>* Des dérogations peuvent être accordées dans des situations particulières.</p>

Obligations	Il faut être inscrit·e aux Games pour participer aux différents points du programme officiel, notamment la cérémonie d'ouverture (14.03.2024), la cérémonie de clôture (17.03.2024) et les soirées des 15 et 16.03.2024.
Assurance	L'assurance des personnes et l'assurance responsabilité civile sont à la charge des participant·e·s. Le CO des NWG Haslital-Brienz 2024 et Special Olympics Suisse déclinent toute responsabilité.

Frais de participation

Les frais de participation pour les NWG HB 2024 s'élèvent à **CHF 120.–** par participant·e. Les coaches qui ont un certificat de cours de base, ainsi que les Head of Delegations et les Head Coaches présents à la journée d'information du **samedi 16 décembre 2023** n'auront à s'acquitter que de la moitié des frais de participation.

Les frais de participation seront facturés après la phase d'inscription, à partir du 10.12.2023, à l'organisation ou à la personne inscrite par le coach respectif.

Attention : seules les personnes inscrites jusqu'au 10 décembre 2023 seront prises en compte et non le nombre effectif de participant·e·s présent·e·s.

Prestations incluses	<ul style="list-style-type: none"> • Accréditation personnelle considérée comme une autorisation d'accès officielle aux NWG HB 2024 • Participation à la cérémonie d'ouverture, au programme-cadre, aux compétitions et à la cérémonie de clôture • Utilisation des transports publics dans la région de Meiringen-Brienz. (Télécabine de Meiringen Hasliberg à Hasliberg Reuti incluse). • Transport sur le site de compétition de curling à Matten (près d'Interlaken) et de ski de fond à Gadmén • Repas de midi et du soir du jeudi midi au dimanche midi, boissons comprises (eau minérale/thé)
Non inclus	<ul style="list-style-type: none"> • Voyage aller-retour à Meiringen • Frais d'hébergement et de petit-déjeuner • Pasta party le mercredi soir (13.03.2024)

Restrictions d'admission pour les sportives et sportifs

Selon le principe «**Avancement**» de Special Olympics, les sportives et sportifs doivent se préparer pour les National Games en participant d'abord aux compétitions régionales organisées par SOSWI. En principe, aucune sportive ni aucun sportif sans expérience préalable d'une compétition Special Olympics ne devrait participer aux NWG HB 2024. Si la demande est supérieure au nombre de places de départ disponibles, les sportives et sportifs ayant déjà participé à des événements SOSWI bénéficieront d'un traitement préférentiel.

Le nombre de places de départ est limité en raison de l'intérêt en forte progression et des conditions-cadres logistiques. Les NWG HB 2024 sont conçus pour les contingents attendus dans les 6 disciplines sportives. Voir l'aperçu ci-dessous.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications dues à des adaptations des infrastructures, de la pandémie de COVID-19 ou de la demande :

Nombre attendu de sportives et de sportifs par discipline	Disciplines sportives	
	Disciplines sportives	Sportives et sportifs
	AS – Ski alpin	180
	CC – Ski de fond	80
	CU – Curling	40 (10 équipes)
	FL – Unihockey	240 (24 équipes)
	SB – Snowboard	10
	SN – Raquettes à neige	120
	TOTAL	Env. 670
	(sous réserve de modifications!)	
Coaches	En raison du nombre de sportives et sportifs attendus, SOSWI table sur environ 260 coaches .	

Restrictions d'admission pour les coaches

En raison de restrictions d'infrastructures (nuitées, repas, transport, etc.), le nombre de coaches doit être limité en fonction du nombre de sportives et sportifs. Merci de votre compréhension.

En principe, le rapport est de 1 coach pour 1 à 4 sportives et sportifs, 2 coaches pour 5 à 8 sportives et sportifs, etc.

Dans le cas de sportives et sportifs qui ont particulièrement besoin d'encadrement, un certain nombre d'«**Additional Staff**» (AS) peut être inscrit dans certains sports individuels. Les AS paient les frais de participation normaux, avec ou sans certificat de cours de base ou avec ou sans participation à une réunion d'information.

Sportives et sportifs	Sport individuel Ski alpin*, ski de fond, raquettes à neige, snowboard		Sport d'équipe Curling (par équipe), Unified Sports		Sport d'équipe Unihockey (par équipe)**	
	Coach	AS	Coach	AS	Coach	AS
1	1	+1	-	-	-	-
2	1	+1	-	-	-	-
3	1	+1	-	-	-	-
4	1	+1	1	-	-	-
5	2	+1	1	-	-	-
6	2	+1	-	-	2	-
7	2	+1	-	-	2	-
8	2	+1	-	-	2	-
9	3	+2	-	-	3	-
10	3	+2	-	-	3	-
11	3	+2	-	-	-	-
12	3	+2	-	-	-	-

Il est possible d'inscrire pour 13 sportives et sportifs ou plus par groupe sportif dans les sports individuels un coach et un Additional Staff dans un rapport de 1 pour 4.

* En ski alpin, les pistes pour les Levels Advanced & Intermediate sont à des endroits différents et les compétitions peuvent avoir lieu en même temps. C'est pourquoi le quota d'Additional Staff dans cette discipline peut être augmenté de +1 AS à partir de 3 sportives et sportifs, à condition de prendre le départ à différents niveaux.

** En unihockey, une équipe se compose au **maximum** de 10 sportives et sportifs.